

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT À L'ASSOCIATION « SAUVER LE GUIRBADEN »
(rapport N° 11825)

Restauration du donjon du château du Guirbaden

- Porteur de projet : Association « Sauver le Guirbaden » (ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée).
- Propriétaire : Propriété privée.
- Maîtrise d'œuvre : M. Pierre DUFOUR architecte en chef des Monuments historiques (ACMH).
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : VADE'MECUM (ILLKIRCH GRAFFENSTADEN).
- Contrôle de la Conservation régionale des monuments historiques (DRAC Grand Est).

Ban communal de Mollkirch, canton de Molsheim, Territoire Ouest.

Château Classé au titre des monuments historiques le 6 décembre 1898.

▪ **Historique :**

Le château fut construit au 10^{ème} siècle par Hugues III d'Eguisheim afin de protéger les biens de l'abbaye d'Altorf.

En 1137, première mention du nom actuel du château dans un document relatant la consécration de la chapelle de Laubenheim.

1162 : Frédéric 1^{er} Barberousse incendie le château de son serviteur Hugues IX en représailles pour la destruction du château de Horbourg provoquée par Hugues.

De 1218 à 1225, le château sera agrandi par l'empereur Frédéric II.

En 1226, le Guirbaden et ses dépendances deviennent la propriété de l'évêque de Strasbourg, Berthold 1^{er} de Teck. A cette occasion, dans la charte on trouve la 1^{ère} mention d'un « *nouveau château devant Guirbaden* ».

Le château sera donné en fief par les différents évêques de Strasbourg à des vassaux issus de grandes familles d'Alsace (Mullenheim, Hohenstein, Rathsamhausen...)

Il fut incendié en 1633 lors de la guerre de 30 ans et définitivement détruit en 1657.

▪ **Description de l'édifice et caractéristiques du site :**



Le château du Guirbaden est situé à un kilomètre de Mollkirch, sur la colline du Burckberg, à 525 m d'altitude, dominant la Vallée de la Bruche.

Le Guirbaden est l'un des châteaux les plus anciens d'Alsace et le plus étendu (sur 2 hectares). Il subsiste le corps de logis, des pans de murs d'enceinte, le donjon ainsi que la chapelle St Valentin et la tour de la Faim.

Donjon en situation de ruine et d'instabilité très engagées. Les arrachements présentent des blocs susceptibles de tomber à tout moment.

Cette situation d'alerte a conduit l'association Sauver le Guirbaden, à qui la maîtrise d'ouvrage a été accordée par délégation, à engager les études pour la sécurisation, la restauration et la valorisation de cet ouvrage majeur du château.

▪ **Etat actuel et fréquentation :**

L'association accueille gratuitement plusieurs milliers de visiteurs chaque année (scolaires, groupes, individuels), participe aux événements de la CeA dans le cadre de « Châteaux et Légendes », accueille les animations d'Alsace Destination Tourisme, 1^{er} mai « Tous au château », Journées du Patrimoine,...

	2023	2024
Fréquentation enregistrée (compteur numérique permanent)	19 729	22 842
Membres de l'association	227	247
Heures de bénévolat sur le site	6 170	6 244
Jours de présence sur le site	107	91

1 600 personnes sont abonnées au Facebook et 22 publications ont été réalisées en 2024.

▪ **Travaux projetés faisant l'objet de cette demande de subvention :**

Restauration du donjon

La proposition de consolider l'ensemble de la citadelle en 4 phases n'a pas été validée par le Conseil d'administration de l'Association car trop coûteuse mais celui-ci a validé :

Phase 0 : étude de diagnostic général, avant-projet de restauration (prestations intellectuelles de la maîtrise d'œuvre).

Phase 1 : installation du chantier et travaux de restauration du donjon.

Total phases 0 et 1 : 773 238 € TTC.

Pour information :

Phase 2 : Restauration du mur de courtine nord-ouest de la citadelle : 2026 ou 2027 ? (ne fait pas l'objet de cette demande).

Phase 3 : Restauration du mur de courtine nord-est de la citadelle (renoncement car trop coûteuse).

Phase 4 : Restauration du mur de courtine sud-est de la citadelle (renoncement car trop coûteuse).

▪ Travaux de cette 1^{ère} tranche (phases 0 et 1) :

1-Sécurisation du donjon

-mise en place d'un échafaudage avec sapine et escalier depuis la lice supérieure du château vieux, en contrebas de la citadelle et jusqu'au sommet du donjon.

-dépose progressive des pierres instables, blocs de parement et moellons de blocage, du haut vers le bas, en descendant via un des niveaux d'échafaudages installés progressivement et de manière suspendue à la plateforme d'échafaudage sommitale.

-Les pierres seront photographiées puis inventoriées lors de la dépose et stockées temporairement dans la cour de la citadelle.

-les échafaudages des faces intérieures prendront appui sur le sol du donjon et se retourneront par les côtés sur les échafaudages des faces extérieures pour accéder aux arrachements et au coeur des maçonneries.

-Déblai complet de la cour jusqu'au sol d'origine afin que l'eau ne puisse plus s'y accumuler, ni percoler, ni générer des poids et des poussées contre les murs.

2- Agir sur les causes et sources des dégradations puis remédier aux pathologies et aux conséquences par un travail d'assainissement et de restauration des maçonneries.

-Purge des joints et arases au mortier de ciment des parties supérieures et l'ensemble rejointoyé au mortier de chaux. Les arrachements et arases seront reprofilés par rocaillage, hérisson et façon de dos d'âne pour faciliter l'écoulement des eaux et limiter les anfractuosités propices à la germination de végétation.

- remontage des faces extérieures avec des blocs de parement de réemploi et les arrachements et faces intérieures en partie haute par des blocs de moellons mis en oeuvre en façon d'arrachements ruiniformes.

-Restitution des parements en pierre de taille des faces intérieures en partie basse jusqu'aux arrachements de la voûte.

▪ **Points spécifiques du chantier :**

- Acheminement des échafaudages par hélitreuillage depuis Grendelbruch jusqu'au château,

- Filets réglementaires de protection en enveloppe des échafaudages,

- Dévégétalisation,

- Toutes les pierres mises en oeuvre seront issues des déposes/reposes et des pierres issues du lapidaire et mises à disposition par l'association.

- Inventaire photographique et numérotation de chaque bloc de parement déposé,

- Restitution d'une partie de l'élévation du mur sud comprenant la pose de blocs de parements et de pierres de blocage en réemploi.
- Les bénévoles de l'association assureront un accompagnement de l'entreprise de travaux pour l'inventaire, la numérotation des blocs de pierre situés au droit des zones d'intervention et leur mise à disposition (en pieds du donjon et des murs de courtine de la citadelle).
- Offre technique et financière d'Archéologie Alsace sur la prescription archéologique du phasage. L'intervention d'AA s'effectue dans le cadre d'un mécénat.

▪ **Chronologie :**

- Autorisation de démarrage anticipé des études et travaux accordée par la CeA à l'association, le 30/05/2023 à sa demande.
 - Fin 2023 : étude de diagnostic général, avant-projet de restauration des travaux sur le donjon et sur la citadelle par Pierre DUFOUR, maître d'œuvre, et début de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par le cabinet Vade'mecum.
 - Septembre 2024 : réception de l'arrêté de prescription de fouilles archéologiques.
 - Après consultation des entreprises, choix de LEON NOEL en janvier 2025.
 - Juin 2025 : Démarrage du chantier (installation de l'échafaudage).
 - Automne 2026 : fin prévisionnelle, sous réserve des conditions climatiques.
- **Montant prévisionnel des travaux** : 773 238 € TTC (644 365 € HT).
- Plafond des dépenses éligibles fixé par le Règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace : 400 000 €.
- Taux maximum de subvention pouvant être attribuée par la CeA : 25 % du plafond des dépenses éligibles soit 100 000 €.

5 - PRISE D'APPUI DE L'ÉCHAFAUDAGE AU CENTRE DU DONJON APRES DÉPOSE DES PIERRES INSTABLES

